

migration. Il s'agissait d'un problème international où la solidarité humaine est entrée en jeu, où notre propre intérêt exigeait qu'on trouve une solution à ce problème, et il n'y a pas lieu, je crois, d'invoquer la situation de ces gens à l'égard d'aucun programme régulier d'immigration.

Passons maintenant à l'autre problème: lorsqu'une entente est conclue au sujet de personnes dont on subventionne l'entrée au Canada, il s'ensuit inévitablement que l'autre partie à l'accord a droit à quelques égards.

En d'autres termes, lorsqu'on a conclu une entente avec une autre partie, la simple politique exige qu'on écoute ses opinions et peut-être même qu'on les accepte parfois. Je ne prétends pas qu'il n'y ait pas lieu de les accepter. A l'heure actuelle nos fonctionnaires en poste à l'étranger choisissent les personnes qui peuvent entrer au pays pourvu qu'elles répondent à nos exigences et, dans les circonstances, nous assumons l'entière responsabilité de toute erreur qu'ils peuvent commettre. Je pense que nous obtenons le genre d'immigrants qui conviennent le mieux à notre pays. Si nous constatons que le programme ne donne pas des résultats satisfaisants nous pouvons le modifier dès que le Parlement manifeste son mécontentement.

**M. Herridge:** L'honorable député de Vancouver-Est, ayant été appelé en dehors de la Chambre, m'a demandé de poser une question en son nom. Sauf erreur, l'honorable député a posé cet après-midi quelques questions sur la politique du Gouvernement à l'égard de certains Japonais qui ont été rapatriés au Japon et désirent maintenant rentrer au Canada. Le ministre peut-il répondre à la question de l'honorable député?

**L'hon. M. Harris:** Je pense qu'il vaudrait mieux poser la question au comité des Affaires extérieures ou au cours du débat sur les crédits des Affaires extérieures, car s'il s'agit de citoyens du Canada, nous n'avons rien à voir à leur entrée au pays, cela relève des Affaires extérieures. S'ils ne sont pas citoyens du Canada, ils sont admissibles aux termes du décret C.P. 2115, moyennant une demande de la part d'un résident canadien qui pourrait établir les liens de parenté prévus dans le décret en cause. Je crois que mon honorable ami parle d'un groupe de personnes qui pourraient se prétendre citoyens du Canada. Leur demande serait donc adressée au ministère des Affaires étrangères et non à celui de l'Immigration.

**M. McLure:** J'ai une proposition à soumettre au ministre à propos du crédit à l'étude. Je n'ai formulé aucun commentaire sur l'immigration ou la citoyenneté car tout notre temps a été occupé. On propose d'affec-

ter 26 millions à l'immigration et à la citoyenneté mais, ce que je voudrais pour l'Île du Prince-Édouard, c'est une politique pour mettre fin à la migration. Par la faute du Gouvernement, nous perdons chaque année beaucoup de citoyens que nous pourrions garder dans la province. Si on consacrait autant d'efforts à garder les gens dans la province qu'à y faire venir les immigrants, nous pourrions conserver chaque année au moins un millier de gens qui s'en vont vivre ailleurs.

Je n'ai rien à dire contre l'immigration, mais j'engage le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministère intéressé, à adopter un plan, surtout pour une province comme la nôtre, afin de garder les gens chez eux au lieu d'en faire venir d'autres pour les remplacer. Ce plan pourrait prendre la forme de prêts aux fils de cultivateurs. Dans la plupart des cas, le fils de cultivateur ne peut obtenir une aussi bonne situation ni un prêt aussi élevé que les personnes venues de l'extérieur.

**M. Ferguson:** Monsieur le président, notre pays fait partie des Nations Unies et il est vraiment amusant d'entendre certaines des idées que l'on émet au sujet de l'immigration. Cette question est selon moi l'un des plus importants éléments à considérer au Canada. J'ai passé plusieurs années aux États-Unis, Durant ce séjour, un homme de grande valeur qui avait débuté dans la vie comme mineur de houille en Virginie et qui par la suite avait accumulé une fortune considérable à force de travail ardu me conseilla un jour de retourner dans mon pays natal. Il me dit: "Le Canada est un pays qui compte d'immenses ressources inutilisées: c'est le dernier pays au monde qui ait autant à offrir." Pourtant, il y a au Canada, il y a à la Chambre des gens qui veulent freiner la prospérité, freiner le progrès! Simplement parce que les Russes nous déconcertent dans une certaine mesure, les valeurs boursières fléchissent et la baisse se chiffre par des millions de dollars, et cela simplement parce qu'il n'y a pas de guerre totale ou presque totale.

Notre pays a des ressources qui ne le cèdent à celles d'aucun autre mais parce que le vieux parti conservateur et le parti libéral actuellement au pouvoir,—ce parti qui se vante de gouverner le pays depuis si longtemps,—n'ont pas su élaborer des programmes rationnels, nous en sommes encore à nous demander ce que nous devons faire. Le gouvernement est formé de ministères qui, comme les rouages d'un mécanisme bien agencé, devraient fonctionner de concert. Il y a longtemps que le Gouvernement aurait dû songer à ce qu'on allait faire du minéral